



ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Poitiers, le 06 septembre 2022

Nathalie Marc, Hervé Fraile et Philippe Millet
IA-IPR Établissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs les professeurs documentalistes
Mesdames et Messieurs les conseillers principaux d'éducation

S/c

Mesdames et Messieurs les proviseurs
Mesdames et Messieurs les principaux
Mesdames et Messieurs les directeurs

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

IA-IPR EVS
Etablissements et vie
scolaire

Objet : Lettre de rentrée de l'inspection EVS - année scolaire 2022-2023

Préambule commun des corps d'inspection

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants.

Affaire suivie par :

Philippe Millet
philippe.millet@ac-poitiers.fr

Nathalie Marc
nathalie.marc@ac-poitiers.fr

Hervé Fraile
herve.fraile@ac-poitiers.fr

Assistante administrative:
Rachel Bongiorno
Téléphone
05 16 52 65 37
vie-scol@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22, rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de POITIERS et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'apprêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignants et CPE qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des nouveaux parcours MEEF. Nous restons à leur écoute.

Les deux dernières années scolaires ont été difficiles et nous savons l'engagement qui a été le vôtre pendant ces périodes de crise sanitaire pour assurer la continuité pédagogique et maintenir ce lien indispensable entre l'Ecole et les familles. Ce contexte a montré à quel point nous devons travailler à réaffirmer en permanence le contrat social que porte notre Ecole. Celui-ci se manifeste dans l'égalité des chances pour une Ecole toujours plus inclusive qui réponde aux besoins de chacun des élèves qui nous sont confiés ; une Ecole dans laquelle chacune et chacun trouve sa place grâce à un respect des différences ; une Ecole qui prête une attention au bien-être notamment en luttant contre toute forme de discrimination ; une Ecole qui forme des futurs citoyennes et citoyens capables de s'insérer dans le monde de demain en connaissant les problématiques d'environnement, de développement durable ; une Ecole qui éduque à la distance critique, afin de distinguer ce qui relève des croyances et ce qui se fonde sur des références ; une Ecole qui fait vivre son territoire, qui favorise la mixité, et qui offre à toutes et tous l'ouverture culturelle, l'insertion sociale et professionnelle par une découverte du champ des possibles, l'ambition et une orientation choisie. Cette Ecole du XXIème siècle, vous en êtes et en serez les acteurs essentiels. Pour atteindre ces objectifs, la formation continue reste un levier qu'il nous faut saisir. Avec la création de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC), l'accès aux formations sera plus souple et plus fluide, dans une temporalité et une échelle opérationnelle qui visent à répondre aux besoins du terrain. Chaque inspecteur disciplinaire, mais aussi chaque chef d'établissement, est à vos côtés pour les identifier, créer des dynamiques pédagogiques au sein des établissements, regrouper dans des

formations d'initiative locale des enseignants et CPE concernés par des problématiques communes. Le travail sur les compétences des élèves et leur évaluation par des modalités variées, à partir des diagnostics que vous pouvez conduire mais aussi des évaluations nationales, la maîtrise des fondamentaux (lire, dire, écrire, compter), la différenciation pédagogique et la prise en compte des élèves à besoins particuliers, les liaisons inter-degrés et inter-cycles particulièrement la liaison troisième-seconde, sont notamment, des objets de travail dont il faut se saisir afin d'assurer la continuité et la fluidité des apprentissages, et ainsi répondre à ce que nous devons, tous, aux élèves. Les démarches d'auto-évaluation des établissements, et la préparation des futurs projets, sont enfin autant d'occasions de construire des axes stratégiques, des priorités, en étroite liaison avec le contexte d'exercice professionnel.

Nous savons et connaissons l'engagement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous sommes à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, pour le plus grand bénéfice des élèves qui nous sont confiés.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Le collège des IA-IPR de l'académie de Poitiers.

Partie spécifique à l'attention des conseiller principaux d'éducation et des professeurs documentalistes

En cette rentrée scolaire 2022, nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux conseillers principaux d'éducation et aux professeurs documentalistes qui prennent leurs fonctions dans l'académie de Poitiers.

Nous adressons également nos chaleureuses félicitations aux lauréats des concours de recrutement CPE affectés dans notre académie.

L'équipe d'inspecteurs Etablissements et Vie Scolaire est stable cette année, constituée de Nathalie MARC, Hervé FRAILE et Philippe MILLET.

Notre répartition territoriale reste inchangée et permet de suivre l'ensemble des CPE et professeurs documentalistes selon ce découpage géographique (voir annexe).

Pour les chargés de mission en éducation, l'équipe est composée de : Xavier GIBOUIN, CPE dans le 79 (xavier.gibouin@ac-poitiers.fr), Alexandra PERCOT, CPE dans le 16 (alexandra.percot@ac-poitiers.fr), Séverine PICHONNET, CPE dans le 17 (severine.pichonnet@ac-poitiers.fr) et Nathalie PAILLE (Nathalie.Paille@ac-poitiers.fr), CPE dans le 86 et également webmestre du site Paideia. Aurélie DEWAILLY, nouvellement titulaire du CAFFA, assure également sa mission de formateur référent des stagiaires CPE en lien avec Stéphane BRAVARD, responsable de la formation des CPE à l'INSPE.

Pour les chargés de mission en documentation, l'équipe s'étoffe avec désormais un chargé de mission par département. Elle se compose de Valérie NOUVIALE dans le 16 (valerie.nouviale@ac-poitiers.fr), Gildas DIMIER dans le 17 (gildas.dimier@ac-poitiers.fr), Stéphanie MARTINEAU dans le 79 (stephanie.martineau1@ac-poitiers.fr), et Stéphanie BARBOTIN dans le 86 (stephanie.barbotin@ac-poitiers.fr). Gildas DIMIER assurera la coordination des chargés de mission. Il sera étroitement associé à l'animation du réseau du GTA et des formateurs académiques. L'équipe est complétée par Marie COURTECUISSSE (marie.courtecuisse@ac-poitiers.fr), IAN, et par Soline GOGUET (soline.goguuet@ac-poitiers.fr), webmestre du site pédagogique et nouvellement IAN EMI.

Plusieurs priorités pédagogiques et éducatives requerront notre engagement face aux défis majeurs abordés en préambule.

Promouvoir les valeurs de la République

Le plan national de formation valeurs de la République est inscrit dans la loi. Pour rappel, au lendemain de l'assassinat de notre collègue Samuel PATY, le ministre a confié à Jean-Pierre OBIN, inspecteur général honoraire, la rédaction d'un rapport consacré à la formation des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité et aux valeurs de la République. Ce rapport a été rapidement mis en application par un plan ambitieux de formation initiale et continue, lancé au printemps 2022 dans l'académie de Poitiers et qui se déploiera sur 5 ans (depuis 2021).

Sur décision de madame la Rectrice, les formations Valeurs de la République sont organisées en six heures en présentiel, journée de formation à laquelle vous êtes susceptible de participer cette année scolaire, les chefs d'établissement ayant été invités à inscrire des délégations. Une journée de formation est inter-degrés et inter-catégorielle. Elle se déroule à l'échelle du réseau ECLORE dont fait partie votre établissement. Elle est l'occasion de partager des savoirs et des gestes professionnels à propos des principes de laïcité et de liberté d'expression. Les formateurs sont vos pairs.

Ces journées seront déployées en deux périodes principales : entre la mi-septembre et la mi-décembre 2022 puis entre la fin avril 2023 et la mi-juin.

Les Lumières à l'ère du numérique

Dans les dernières années, les vagues de désinformation, largement relayées et amplifiées par les médias sociaux (twitter, youtube...) ont mis en évidence des enjeux renouvelés pour le développement et la mobilisation de l'esprit critique dans une société numérique. Ces enjeux concernent notamment la prise de recul sur une information reçue même massivement relayée, le questionnement de ses propres convictions en dépit des rumeurs qui viennent les flatter, ou encore l'engagement dans des échanges sereins, privilégiant l'écoute, l'ouverture et l'argumentation étayée.

Vous avez, notamment au travers de l'EMI, élaboré des méthodes pédagogiques pour développer l'esprit critique, méthodes que vous mobilisez régulièrement en situation pédagogique et éducative. Toutefois, afin de consolider notre action, les choix de chaque discipline et les actions de chaque enseignant ou CPE gagneraient à être partagées plus largement et davantage articulées.

A cet effet, l'académie lance un appel à projet sur le thème « Faire vivre l'esprit critique dans une société numérique » (22A0130652) dont le cadre sera prochainement diffusé à vos établissements. Nous vous invitons à y répondre en équipe pour faire vivre et partager vos actions sur l'éducation à l'esprit critique. Ces projets seront accompagnés par un séminaire d'une journée prévu à la mi-novembre, auquel vous pourrez vous inscrire par le PAF même si vous ne déposez pas de projet (« L'esprit critique à l'ère numérique »), et par des groupes de recherches et développement académiques soutenus par le CARDIE.

Former et éduquer contre les représentations stéréotypées qui alimentent les inégalités

L'académie s'inscrit dans une dynamique inter académique qui vise à intensifier les actions collectives ayant pour objet de former et d'éduquer à la déconstruction des représentations stéréotypées qui entretiennent les inégalités. Il s'agit de privilégier la constitution d'équipes inter-catégorielles au sein des différentes structures scolaires et réseaux pour favoriser la transmission d'une culture de l'égalité et du respect mutuel pour l'ensemble des acteurs. La démarche de labellisation qui sera mise en place dès la rentrée, avec la mise à disposition d'un dossier de candidature pour les établissements scolaires, doit permettre de valoriser l'existant et insuffler une nouvelle dynamique. Ainsi, les personnels peuvent solliciter des FIL sur cette thématique. Les instances représentatives telles que les conseils de vie lycéennes et collégiennes, ainsi que les réseaux d'établissements seront mobilisés pour des actions concrètes du 6 au 10 mars 2023 lors de la semaine de l'égalité entre les filles et les garçons. Les référents Egalité des établissements seront réunis par département pour leur permettre d'impulser et d'accompagner efficacement des actions pour faire progresser l'égalité entre les filles et les garçons.

Lutter contre le harcèlement et déployer le programme pHARe

La lutte contre le harcèlement reste une priorité qui doit être communément partagée par tous les personnels des établissements et travaillée avec les représentants légaux. Dans cet esprit, le programme pHARe, initié à la rentrée 2021, a concerné 60% des écoles et collèges de l'académie. Il entre pour cette rentrée dans une phase de généralisation et va concerner l'intégralité des unités éducatives. Pour accompagner le déploiement du programme sur toute l'année, les nouvelles équipes ressources (pHARe1) vont bénéficier de 3.5 jours de formation, celles qui ont été désignées l'an dernier (pHARe2) de 4 demi-journées. Au-delà du programme, et notamment en lycée, nombreuses sont les initiatives et dispositifs permettant de lutter contre le harcèlement, nous vous encourageons bien entendu à les poursuivre.

Nous savons pouvoir compter sur vous et votre engagement professionnel pour relever ces défis majeurs tant éducatifs que sociétaux.

Pour finir, dans la continuité du travail engagé en GTL et en GRAFPE, nous avons souhaité privilégier l'échelon de proximité pour l'ensemble des formations académiques, et ce afin d'être au plus près de vos besoins. A cette fin, des moyens seront mobilisables pour des actions de formation inter-établissements ou départementales et nous reviendrons rapidement vers les animateurs des GTL et des GRAFPE pour en préciser les modalités possibles de mises en œuvre.

Il n'y aura donc pas, pour l'année en cours, de propositions de formations à candidature individuelle hormis s'agissant de 2 dispositifs pour les CPE n'ayant pu avoir lieu en 2021-22 :

22A0130249	SAVOIR PILOTER UNE EQUIPE VIE SCOLAIRE	Candidature individuelle	60322
22A0130250	MAITRISER L'OUTIL PRONOTE ET SON PARAMETRAGE	Candidature individuelle	60323

Nous nous réjouissons de vous retrouver très prochainement dans nos dispositifs territoriaux d'animation. Dans l'attente, nous vous souhaitons une rentrée dynamique et créative, et nous vous assurons de notre soutien.



Nathalie MARC Hervé FRAILE Philippe MILLET

PJ ci-dessous : répartition territoriale des IA-IPR EVS.

Accompagnement des EPLE

Répartition géographique des IA-IPR EVS

Année scolaire 2022-2023

